

Revue de l'Université de Moncton
25(1-2), 1992

ÉVOLUTION COMPARÉE DES REVENUS DES ACADIENS

Maurice Saint-Germain

et

Marc Lavoie

Département de science économique
Université d'Ottawa

Objectifs et méthode

Les études sur le niveau de revenu des francophones des provinces atlantiques, ou Acadiens, et sur les écarts observés par rapport au revenu des anglophones demeurent encore assez rares. La plus ancienne est sans doute celle de la célèbre Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Raynauld, Marion et Béland, 1966) qui présente la situation des revenus en 1960, mais qui n'a jamais été publiée. À cette époque, ce sont les groupes ethniques, plutôt que linguistiques, qui étaient la base des comparaisons. L'origine ethnique était alors jugée plus importante que la langue, ou encore on jugeait que l'origine ethnique était un bon indicateur de la langue maternelle. La Commission BB allait cependant faire plusieurs recommandations, dont l'une au moins fut entérinée, à savoir l'inclusion dans le recensement d'une question sur la langue d'usage. Malgré tout, les années 1970 et même les années 1980 virent une floraison d'études fondées sur la langue maternelle. Celle-ci était particulièrement utilisée par les économistes, qui y voyaient une variable véritablement indépendante, et donc commode pour les études économétriques. Dans cette approche, nous trouvons les travaux de Vaillancourt, et en particulier les résultats obtenus pour le Nouveau-Brunswick (Vaillancourt et Roy, 1979; Vaillancourt et Carpentier, 1987).

Cette étude a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État et du Commissariat aux langues officielles. Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne reflètent ni les vues ni les politiques du Secrétariat d'État ou du Commissariat aux langues officielles. Nous remercions aussi notre assistant Guy Fortin de son aide précieuse.

L'étude de Vaillancourt et Roy relève de la théorie du capital humain et examine les effets de divers attributs individuels (éducation, expérience, nombre de semaines travaillées, caractéristiques linguistiques) sur le niveau de revenu. Elle présente la situation des disparités linguistiques de revenus en 1970 à partir de la langue maternelle. Ces résultats ont été repris dans le rapport de la Fédération des francophones hors Québec (1978).

Dans la recherche publiée en 1987, Vaillancourt et Carpentier procèdent aussi à une analyse multivariée montrant l'effet net des attributs linguistiques sur le revenu du travail. Cette étude, qui se limite encore au Nouveau-Brunswick, utilise des données de 1980 et prend en considération l'ensemble du revenu des particuliers selon leurs attributs linguistiques avant d'examiner plus particulièrement, à l'aide de tableaux croisés, les revenus d'emploi et totaux des répondants ayant travaillé. Des résultats concernant les écarts bruts y sont calculés sur la base des francophones unilingues.

La recherche que nous présentons ici porte sur l'ensemble des provinces atlantiques, avec une attention plus particulière au Nouveau-Brunswick, et fait état de la situation des revenus des Acadiens en 1980 et 1985. C'est la langue d'usage au foyer, ou langue parlée à la maison, que nous utilisons. En effet, les études sur l'anglicisation et les écarts importants d'effectifs ou de revenus qui ont été observés selon que les francophones étaient comptabilisés par le critère de la langue maternelle ou celui de la langue d'usage au foyer ont incité de nombreux chercheurs à modifier leur indicateur de la francophonie¹.

Certains spécialistes prétendent que la langue au foyer est un piètre indice de la francophonie, ou tout au moins qu'elle en est un indice imparfait. Cette thèse, qui relève davantage de la tradition orale que d'une preuve rigoureuse, trouve un certain écho politique, car elle signifie que les mesures par la langue parlée à la maison sous-estimeraient parfois largement l'importance numérique des francophones hors Québec.

Les partisans de la langue maternelle s'appuient principalement sur l'idée qu'on ne peut s'attendre à ce que la langue parlée à la maison soit la langue principale d'un individu dans les cas d'exogamie avec partenaire unilingue (Joy, 1977, p. 56). On peut maintenant opposer à cette objection tout à fait théorique les faits suivants : au Canada hors Québec en 1986, dans les mariages hétérolinguistiques français/anglais où la mère est de langue maternelle anglaise, 90,1 % des familles déclarent que tous leurs enfants parlent l'anglais à la maison; lorsque la mère est de langue maternelle française, seulement 7,8 % des familles voient tous leurs enfants parler le français² (Saint-Germain et Lavoie, 1989, tableaux 14.8 et 14.10). Donc, si dans ces familles hétérolinguistiques l'un des conjoints de langue maternelle française déclare parler l'anglais au foyer, cela ne fait qu'annoncer le choix linguistique de la génération future.

Par conséquent, si la langue d'usage au foyer est davantage tournée vers le futur, la langue maternelle est résolument orientée vers le passé, et l'origine ethnique plus encore. De fait, la notion de langue maternelle, dans un cadre linguistique en évolution, finit inexorablement par nous renvoyer au concept sociologiquement vide de francogène. Par ailleurs, certaines études laissent même présumer que les questionnaires des recensements auxquels répondent les parents sous-estiment la véritable ampleur des transferts linguistiques de leurs enfants. Ainsi, même la langue parlée à la maison est parfois dépassée pour refléter la situation présente : « Les données apportées par la question sur la langue d'usage traduisent une situation linguistique déjà ancienne » (Veltman et Paré, 1985, p. 81).

Ainsi, de ce point de vue, il est clair que la langue parlée à la maison est loin d'être un indicateur parfait. Bien entendu, cet indicateur est imparfait sous bien d'autres rapports : il ne nous dit rien quant à la langue utilisée à l'extérieur du foyer, notamment au travail et avec des amis; et il ne nous dit pas dans quelle langue une personne pense ou se sent le plus à l'aise. Néanmoins, malgré ses imperfections, la langue parlée au foyer est encore, à notre avis, le meilleur indicateur de la franco-

1. Par exemple, Castonguay (1980), Veltman, Boulet et Castonguay (1979). C'est aussi le choix récent de Lévesque (1989) pour Ottawa-Hull, Toronto et Montréal.

2. La région acadienne comprend les régions nord et est du Nouveau-Brunswick constituées des sept divisions de recensement suivantes : Madawaska, Victoria, Restigouche, Gloucester, Northumberland, Kent et Westmorland. Le reste du Nouveau-Brunswick comprend toutes les autres divisions de recensement.

phonie dont nous disposons par le questionnaire du recensement.

Laissons la langue pour nous interroger sur les indices de mesure du revenu. Par le passé, le revenu tiré du travail a particulièrement attiré l'attention des économistes, en partie parce que celui-ci se prête bien aux théorisations et formalisations économétriques. Quant à nous, il nous a semblé que si l'on voulait mesurer les véritables écarts de revenus séparant les francophones des anglophones, c'est sur le revenu total qu'il fallait se pencher, étant donné que celui-ci intègre à la fois les revenus de placement et les effets du chômage.

Le revenu total moyen porte sur toute la population de plus de dix-huit ans, et pas seulement sur ceux et celles qui sont en âge ou dans la possibilité de travailler. C'est le revenu total moyen qui est le meilleur indice global de bien-être économique à l'intérieur d'une région.

Les résultats que nous allons présenter sont donc surtout basés sur le revenu total moyen des francophones et des anglophones selon la langue parlée à la maison. Nous allons aussi présenter quelques résultats généraux sur les taux de chômage, ou sur ce qui en tient lieu. Enfin, nous tiendrons compte de deux variables traditionnellement jugées importantes pour évaluer le revenu, soit l'âge et le niveau de scolarité.

Toutes les données présentées proviennent de compilations spéciales faisant suite aux recensements canadiens de 1981 et 1986. Notre échantillon est exactement celui du questionnaire long auquel a répondu un Canadien sur cinq et dont les réponses multiples aux questions portant sur la langue ont été préservées. Notre présentation porte principalement sur les individus de sexe masculin, mais inclut aussi plusieurs variables socio-économiques sur la situation des femmes. Nos résultats sont présentés pour chacune des quatre provinces atlantiques, et au Nouveau-Brunswick, nous avons distingué une région acadienne³, suivant en cela une pratique déjà présente dans d'autres recherches (par exemple Landry, 1977).

Évolution globale des écarts économiques

1. Les écarts de revenus masculins hors Québec et au Nouveau-Brunswick

Pour situer les revenus des Acadiens dans une perspective plus large, il est sans doute préférable de mettre en évidence les écarts de revenus entre hommes francophones et anglophones pour l'ensemble du Canada hors Québec⁴. C'est ce qui est fait au graphique 1, où l'on peut voir l'évolution de ces écarts entre 1960 et 1985, selon la base de comparaison choisie. Si l'on se fie au critère de l'origine ethnique (OE) ou de la langue maternelle (LM), on observe une diminution de 19 % à 8 %, entre 1960 et 1980, de l'écart favorisant les Canadiens anglais par rapport aux Canadiens français. Cet écart est donc faible et en rapide diminution. Si l'on observe maintenant les données relatives à la langue parlée à la maison (LPM), on s'aperçoit encore que les écarts entre anglophones et francophones du Canada hors Québec sont en forte baisse entre 1980 et 1985. Par contre, le niveau absolu de ces écarts est de plus de deux à trois fois supérieur à ceux observés à partir de la langue maternelle. En 1980, les écarts à l'avantage des anglophones calculés selon le revenu d'emploi (RE) se situent entre 8 % et 20 %, et calculés selon le revenu total (RT), ils vont de 15,7 % à 27 %. En 1985, les mêmes écarts ont diminué et atteignent de 7,2 % à 16 % pour les revenus d'emploi (RE) et de 11,1 % à 21 % pour les revenus totaux (RT).

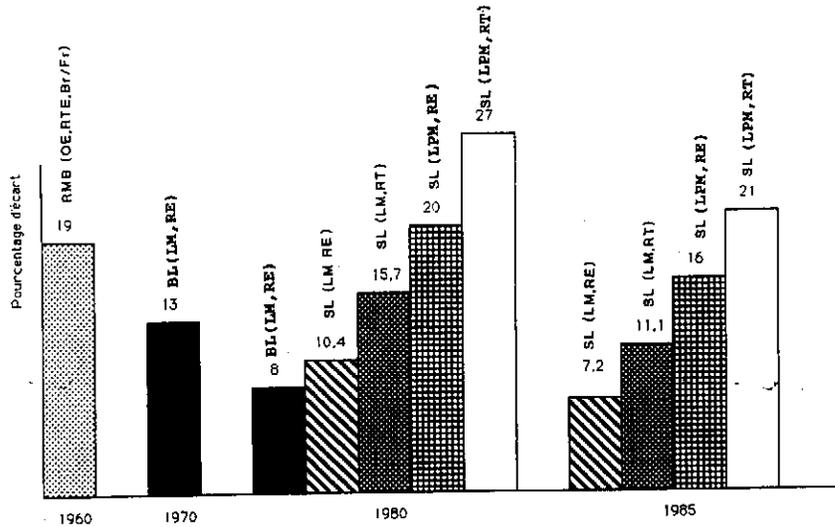
On le voit si on considère qu'un véritable francophone s'identifie à sa langue parlée à la maison plutôt qu'à sa langue maternelle ou à son origine ethnique, les inégalités de revenus aujourd'hui entre les deux principaux groupes linguistiques du Canada hors Québec sont comparables à celles qui avaient scandalisé les enquêteurs de la Commission BB dans les années 1960.

3. On trouve dans Lavoie et Saint-Germain (1990) une étude de ces écarts centrée sur l'Ontario, et dans Lavoie et Saint-Germain (1991) une étude centrée sur le Québec et sur le Canada hors Québec pris dans son ensemble.

4. Par exemple, 31,6 % des francophones y ont un diplôme universitaire, contre 9,1 % pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Graphique 1

Évolution des écarts de revenus entre francophones et anglophones, selon le type de revenu et la base linguistique, Canada hors Québec, hommes



Source : Saint-Germain et Lavoie (1989).

Sigles utilisés dans les graphiques 1 et 2 :

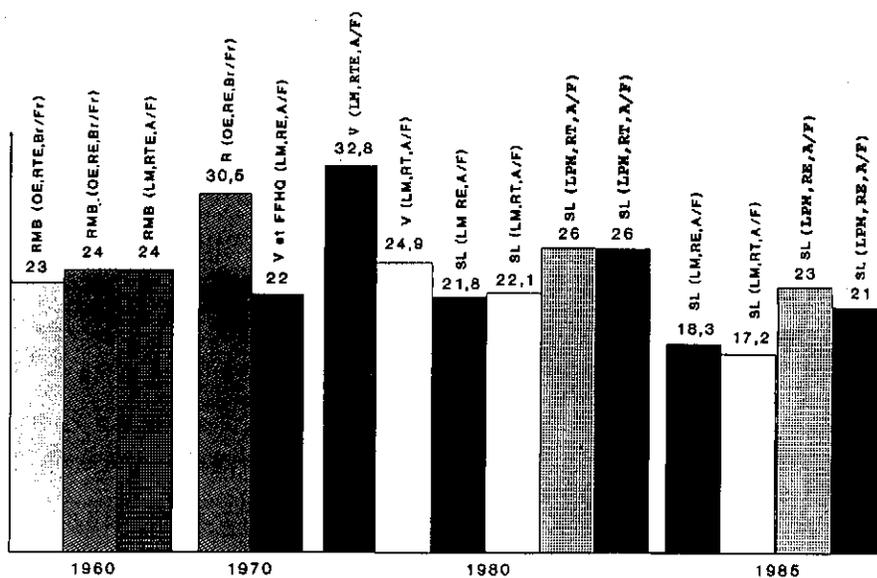
Auteurs : BL (Boulet et Lavallée), FFHQ (F. Vaillancourt), RMB (Raynauld, Marion et Béland), SL (Saint-Germain et Lavoie),

R (Vaillancourt et Roy), V (Vaillancourt et Carpentier).

Bases : A/F (Anglophones/Francophones), Br/Fr (Britanniques - Anglais et Écossais/Français), LM (Langue maternelle), LPM (Langue parlée à la maison), OE (Origine ethnique), RE (Revenu d'emploi), RT (Revenu total), RTE (Revenu total des gens avec emploi).

Graphique 2

Évolution des écarts de revenus des anglophones, par rapport aux francophones, selon le type de revenu et la base linguistique, Nouveau-Brunswick, hommes



Sources : Vaillancourt et Carpentier (1987, tableau 5B); Raynauld, Marion et Béland (1966, tableaux 1 et 213); FFHQ (1978, p. 31); Saint-Germain et Lavoie (1989, annexes 3 et 6); Vaillancourt et Roy (1987, tableau A-1).

La situation observée au Nouveau-Brunswick présente plusieurs différences. D'abord, on constate des disparités de revenus un peu plus importantes que dans l'ensemble du Canada hors Québec. Ces écarts restent encore en 1985 à un niveau élevé et la tendance à les voir diminuer depuis 1960 n'est pas très marquée. Cependant, cette tendance à la diminution des disparités linguistiques de revenus apparaît lorsqu'on considère la plus longue série d'observations homogènes selon la langue maternelle, que nous avons recalculée, et le revenu d'emploi: les écarts, à l'avantage des anglophones, passent alors de 22 % en 1970 à 18,3 % en 1985. Il faut toutefois tempérer encore cette conclusion, si l'on considère que la mesure des écarts qui nous paraît la plus pertinente, celle qui est établie à partir de la langue parlée à la maison, donne lieu en 1985 à un écart comparable à celui qui était observé en 1960 à partir de l'origine ethnique. Quant aux écarts de 30,5 % pour 1970 obtenus par Vaillancourt et Roy (1979), et de 32,8 % pour 1980 obtenus par Vaillancourt et Carpentier (1987), ils nous paraissent peu fiables, car ils reposent sur l'échantillon d'un individu sur cinquante.

On constate que la définition des groupes linguistiques et des types de revenus choisis fait varier les écarts. On remarque encore que les écarts sont habituellement plus grands lorsque c'est le revenu total et la langue parlée à la maison qui font l'objet des comparaisons. Au total, la situation des Acadiens du Nouveau-Brunswick apparaît un peu plus défavorable que celle de l'ensemble des francophones hors Québec.

2. Les écarts de revenus masculins dans les provinces atlantiques

La situation économique relative des Acadiens varie selon la province ou la région considérée. Le tableau 1 montre quels sont les niveaux de disparités linguistiques de revenus dans chacune des provinces atlantiques et dans les deux régions retenues pour le Nouveau-Brunswick. Les indices d'écarts sont exprimés par rapport aux francophones et chaque indice qui dépasse 100 reflète un avantage économique des anglophones. Tous les revenus sont exprimés en dollars constants de 1985. Cela signifie que les revenus de 1980 ont été pondérés par l'indice du coût de la vie pour pouvoir être directement comparés à ceux de 1985.

Revenu total moyen, francophones et anglophones,
provinces atlantiques et régions, hommes, 1980 et 1985
(Francophones = 100)

Tableau 1

Provinces ou régions	1980		1985		Ratio $\frac{2}{1}$
	Franco-phones 1	Anglo-phones 2	Franco-phones 1	Anglo-phones 2	
Terre-Neuve	26 535	18 836	23 333	17 057	73,1
Ile-du-Prince-Édouard	12 792	17 773	15 307	17 383	113,6
Nouvelle-Écosse	17 530	20 113	17 897	20 312	113,5
Nouveau-Brunswick	16 353	20 637	16 344	19 751	120,8
Région acadienne	16 104	19 354	16 133	19 090	118,3
Reste du Nouveau-Brunswick	23 735	21 297	22 501	20 079	89,2

Source : Saint-Germain et Lavoie (1989, annexe 2).

En ce qui concerne les disparités provinciales et régionales, on remarque que les francophones occupent pour le plus grand nombre d'entre eux une situation désavantageuse par rapport aux anglophones, qui se reflète dans les indices de quatre des six régions observées. Seuls Terre-Neuve et le reste du Nouveau-Brunswick, qui ne représentent qu'une part très réduite des effectifs acadiens, font apparaître une situation à l'avantage des francophones. À Terre-Neuve, cela peut s'expliquer dans une large mesure par les Québécois francophones qui travaillent provisoirement au Labrador : « 40 % de la population francophone totale de Terre-Neuve résidait en 1971 dans la subdivision de Labrador West, dont un millier dans les seuls districts de Wabush et de Labrador City » (Castonguay, 1979). Dans le reste du Nouveau-Brunswick, l'explication tient principalement au fait que l'administration provinciale et même fédérale à Fredericton occupe une population acadienne peu nom-

breuse, mais diplômées⁵ et à revenus relatifs élevés (Saint-Germain et Lavoie, 1989, tableau 9.4).

Au cours du lustre 1980-1985, les écarts de revenus ont connu en général une nette diminution. Ainsi, les écarts de revenus à l'avantage des anglophones passent au Nouveau-Brunswick de 26,2 % en 1980 à 20,8 % en 1985. Ces indices plus élevés que ceux des deux composantes régionales du Nouveau-Brunswick sont causés par les différences d'effectifs entre les deux régions (paradoxe de Yule et Thompson). Il reste cependant à évaluer l'incidence conjoncturelle que la grande récession de 1982 a pu avoir sur cette tendance. En effet, le revenu réel moyen des francophones, et surtout celui des anglophones, a diminué au cours de cette période.

3. Taux de chômage masculins par régions

L'étude des indices de chômage nous aidera à comprendre pourquoi, si l'on s'intéresse à une photographie globale des disparités économiques entre francophones et anglophones, il vaut mieux mesurer le revenu total moyen plutôt que le revenu de travail moyen ou le salaire horaire moyen. Nous n'avons pas à notre disposition les taux de chômage calculés par Statistique Canada, si bien que nous avons dû calculer notre propre indice de chômage. Notre indice exprime le rapport des individus ayant touché des prestations d'assurance-chômage au cours d'une année par rapport à l'ensemble de la population désirant ou non travailler. Notre indice tient donc davantage compte d'un flux que d'un stock de chômeurs. Il est naturellement différent du taux de chômage calculé tous les mois par Statistique Canada, mais exprime avec précision néanmoins la réalité du chômage. Pour cette raison, nous avons appelé cet indice « taux de chômeurs ».

Le tableau 2 montre les taux de chômeurs observés dans les différentes régions pour les hommes francophones et anglophones en 1980 et 1985. Les troisième et sixième colonnes de ce tableau indiquent clairement que le chômage est systématiquement plus présent chez les francophones que chez les anglophones. Cela est vrai pour toutes les régions et pour les deux années du recensement.

Tableau 2

Taux de chômeurs, francophones et anglophones, provinces atlantiques et régions, hommes, 1980 et 1985 (Francophones = 100)

Provinces ou régions	1980		1985			
	Francophones 1	Anglophones 2	Ratio $\frac{2}{1}$	Francophones 1	Anglophones 2	Ratio $\frac{2}{1}$
Terre-Neuve	17,0	29,0	170,6	28,8	33,2	115,3
Ile-du-Prince-Édouard	33,2	22,3	67,2	37,7	27,8	73,7
Nouvelle-Écosse	26,2	15,4	58,8	27,7	19,0	68,6
Nouveau-Brunswick	30,8	14,4	46,7	33,5	18,4	54,9
Région acadienne	31,3	16,9	54,0	34,1	21,2	62,2
Reste du Nouveau-Brunswick	15,9	13,1	82,4	17,1	17,0	99,4

Source : Saint-Germain et Lavoie (1989, annexe 2).

À l'exception de Terre-Neuve, pour les raisons évoquées plus haut, le chômage affecte davantage les francophones. Un indice inférieur à 100 dans les troisième et sixième colonnes indique que les anglophones sont moins affectés par le chômage que les francophones; au Nouveau-Brunswick, ils le sont environ deux fois moins, avec un chômage qui n'atteint que 46,7 % de celui des francophones en 1980 et 54,9 % de celui des francophones en 1985. La crise de 1982 a accru les taux de chômeurs de l'ensemble de la population des régions atlantiques qui atteignent des niveaux très élevés en 1985, même si l'augmentation relative a été un peu moins forte chez les francophones, qui étaient déjà plus éprouvés que les anglophones en 1980.

La structure des activités économiques et des professions dans lesquelles se trouvent les Acadiens ne peut apporter de qu'une explication partielle et limitée, car il s'agit davantage de

5. Les revenus d'assurance-chômage incluent en effet les congés de maternité!

variables économiques dépendantes. C'est alors vers d'autres explications plus complexes qu'il faut se tourner (scolarité, discrimination, etc). Quoi qu'il en soit, les taux de chômage relatifs observés montrent que les études fondées sur le revenu d'emploi ou le salaire horaire ne peuvent donner que des indications partielles.

4. Écarts de revenus féminins

L'étude des revenus relatifs des femmes a été passablement négligée par les chercheurs. Il existe à cela plusieurs raisons, dont la plus évidente pour les économistes tient au fait que les modèles économétriques habituels expliquent mal le revenu de travail des femmes. Dans nos compilations statistiques, nous avons traité les revenus masculins et féminins de façon parfaitement symétrique, mais dans le choix des tableaux à commenter, nous avons suivi la tendance en nous concentrant sur les données relatives aux hommes, plus facilement comparables aux travaux antérieurs. Ici, nous allons étudier plus particulièrement les revenus totaux moyens des femmes en 1985. Les taux de chômage, notamment, ne seront pas discutés.⁶

Si l'on examine l'évolution de longue période, il n'existe à notre connaissance aucune étude traitant des revenus féminins francophones et anglophones pour l'année 1970 dans l'ensemble des provinces atlantiques, mais l'on dispose pour l'année 1980 au Nouveau-Brunswick de l'étude de Vaillancourt et Carpentier (1987). Par ailleurs, Raynauld, Marion et Béland (1966, tableau 2) ont produit certains chiffres pour l'année 1960, pour le compte de la Commission BR. Sur la base de l'origine ethnique et du revenu total de la main-d'œuvre féminine, ces auteurs ont mis à jour des écarts importants en faveur du groupe britannique par rapport au groupe français dans les diverses provinces. Nos propres données dévoilent un écart favorable aux anglophones qui s'est beaucoup réduit en 1985. Le tableau 3 reproduit ces écarts pour 1985 dans les diverses régions atlantiques. On y constate, surtout, qu'à l'exception de Terre-Neuve et du

reste du Nouveau-Brunswick, pour des raisons expliquées plus haut, les revenus des Acadiennes sont faibles, à la fois en termes absolus et en termes relatifs.

Tableau 3

Francophones et anglophones, revenu total moyen, provinces atlantiques et régions, femmes, 1985 (Francophones = 100)

Provinces ou régions	Francophones 1	Anglophones 2	Ratio $\frac{2}{1}$
Terre-Neuve	8 638	7 505	86,9 (96,8)
Île-du-Prince-Édouard	6 740	9 277	137,6 (127,1)
Nouvelle-Écosse	7 520	9 138	121,5 (148,9)
Nouveau-Brunswick	7 928	8 740	110,2 (148,5)
Région acadienne	7 828	8 231	105,1
Reste du Nouveau-Brunswick	10 685	8 989	84,1

Sources : Saint-Germain et Lavioie (1989, annexe 2); Raynauld, Marion et Béland (1966, tableau 2).

Les indices figurant entre parenthèses dans la dernière colonne du tableau présentent pour 1960 les écarts de revenu total entre les femmes d'origine britannique et les femmes d'origine française qui ont un emploi.

Influence particulière de certaines variables sur le revenu

Bien que le revenu total moyen soit l'indicateur le plus global pour exprimer la situation socio-économique des Acadiens par rapport aux anglophones, il est évident que cet indicateur est insuffisant pour tenir compte de tendances plus fines. Nous allons étudier de nouveau l'évolution à long terme de la situation économique relative des Acadiens, mais cette fois-ci selon les groupes d'âge. Puis, nous examinerons la situation des années 1980 en ce qui a trait aux taux de scolarisation comparés des deux grands groupes linguistiques et leur effet sur les écarts

6. Des données non présentées ici permettent de constater par surcroît que les jeunes Acadiens, comme les autres jeunes Canadiens d'ailleurs, complètent moins leurs études universitaires qu'autrefois. Comme il est indiqué au tableau 5, ce taux était de 9,1 % en 1985, mais il était de 11,2 % en 1981. Voilà un phénomène inquiétant et qui touche aussi les Acadiennes.

de revenus.

1. *Évolution des écarts de revenus par cohortes*

Le tableau 4 montre l'évolution des écarts de revenus masculins favorables aux anglophones du Nouveau-Brunswick, de 1970 à 1985, selon les groupes d'âge. Ainsi, le groupe qui avait 25 à 34 ans en 1970 avait un avantage de revenu de 25,9 % sur les francophones; cet avantage était de 23,9 % en 1980, lorsque ce groupe a de 35 à 44 ans; en 1985, cette même cohorte se trouve à moitié dans le groupe des 35-44 ans et à moitié dans celui de 45-54 ans, l'écart de revenu se situant entre 17,3 % et 29,2 %. On remarque donc que sur une quinzaine d'années de vie d'une classe d'âge, les écarts de revenus en faveur des anglophones ont une légère tendance à augmenter, les écarts étant dans plusieurs cas plus élevés en 1985 qu'en 1970. Cette tendance à l'augmentation des écarts au cours de la vie a déjà été observée en Ontario entre 1960 et 1980 (Lavoie et Saint-Germain, 1990).

Tableau 4

Évolution des écarts de revenus des hommes du Nouveau-Brunswick par cohortes d'individus (en pourcentage), 1970-1985

Âges	1970	1980	1985
25-34 ans	25,9	-	-
35-44 ans	14,7	23,9	17,3
45-54 ans	35,9	32,0	29,2
55-64 ans	-	31,0	35,3
+ 65 ans	-	-	50,0

Sources : FFFHQ (1978, tableau 14); Saint-Germain et Lavoie (1989, tableau 11-4).

Cependant, pour chacun des recensements de 1981 et surtout de 1986, on découvre une hiérarchie des écarts par cohortes. À un moment du temps, plus la cohorte est jeune, plus les écarts de revenus entre francophones et anglophones sont

petits. Cela laisse présager que les écarts de revenus entre francophones et anglophones que nous avons déterminés dans la section précédente devraient graduellement s'estomper dans le futur. Par contre, on note que l'écart entre francophones et anglophones pour chaque cohorte s'agrandit dans le temps. Cela signifierait que les jeunes Acadiens commencent leur vie active avec un écart qui tend à augmenter à mesure qu'ils prennent de l'âge, leur situation économique par rapport aux anglophones se détériore, étant de plus en plus économiquement dominés au cours de la vie. Si ce second effet est exact, on ne peut plus conclure à la diminution progressive et inéluctable des écarts de revenus entre les deux grands groupes linguistiques. On ne peut cependant tirer cette conclusion pessimiste, en raison de la trop grande hétérogénéité des bases de calcul, car comme il a été dit précédemment, ni la base linguistique ni le type de revenu ne sont identiques d'année en année.

2. *Scolarité, âge et revenu au Nouveau-Brunswick*

Évidemment, il est une variable dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle a généralement une influence déterminante sur le revenu : il s'agit du niveau de scolarité. Le tableau 5 illustre la relation entre scolarité et revenu, en tenant compte en particulier des groupes d'âge des hommes de 25 à 34 ans et de 45 à 54 ans. Le premier groupe constitue la cohorte la plus jeune susceptible d'avoir déjà terminé ses études en 1985, le second groupe est la cohorte dont les revenus sont souvent les plus élevés. L'écart de vingt ans entre les deux groupes d'âge constitue presque une génération (environ 27 ans). Les individus ont été répartis en quatre niveaux de scolarité : moins d'une 9^e année, de la 9^e à la 13^e année, études postsecondaires, études universitaires avec diplôme.

Regardons tout d'abord la répartition de la scolarité (partie B du tableau 5). Il apparaît clairement, quelle que soit la catégorie d'âge considérée, et comme on pouvait s'y attendre, que les anglophones sont plus scolarisés que les francophones. Les indices groupe anglophone/groupe francophone expriment cela en particulier, étant largement supérieurs à 100 pour les niveaux d'éducation postsecondaire et universitaire, et étant en général largement inférieurs à 100 pour les niveaux inférieurs d'instruction. La comparaison des groupes d'âge permet d'ailleurs de voir que la scolarisation absolue et relative (aux anglophones)

des Acadiens va en s'améliorant avec les générations. Cependant, si l'on considère uniquement les études universitaires sanctionnées d'un diplôme, la situation s'est détériorée sur vingt ans, le retard à rattraper étant toujours aussi grand'. Ainsi, l'élite acadienne n'a pas élargi sa base, du moins pour la population qui continue à vivre au Nouveau-Brunswick.

Examinons maintenant la partie A du tableau 5, qui introduit les revenus totaux. Ici encore, la lecture des indices nous permet d'apprécier d'un coup d'oeil la situation comparée des Acadiens. On remarque que la situation relative des individus de 45 à 54 ans est bien différente de celle des 25 à 34 ans. Chez les premiers, à instruction égale, les Acadiens gagnent toujours moins que leurs homologues anglophones. Par contre, pour ce qui est des jeunes Acadiens, on constate qu'à instruction égale, ils sont presque aussi bien payés que leurs équivalents anglophones, et parfois même mieux, l'indice passant en dessous de l'indicateur d'équité 100.

Si l'on peut se fier à ce tableau, et si la situation prévalant actuellement pour cette cohorte de jeunes Acadiens peut se perpétuer dans le temps, on pourrait présumer que le principal problème économique auquel fait face la communauté acadienne est celui de la sous-scolarisation. Il reste donc à expliquer la raison d'être de cette sous-scolarisation. Pour diverses raisons, dont surtout la connaissance de l'anglais, que reflète le haut taux de bilinguisme de sa population, la jeune communauté acadienne réussit à obtenir des revenus égaux à ceux des anglophones du même niveau d'instruction et du même âge. Ce n'est cependant pas le cas des Acadiens plus âgés.

3. Les provinces atlantiques

Naturellement, selon les provinces atlantiques considérées, il peut exister de substantielles variations dans les taux de scolarisation, absolus ou relatifs, et dans les revenus ou les écarts de

7. Ainsi, 72,4 % de la population adulte francophone du Nouveau-Brunswick est bilingue, contre seulement 11,9 % de bilingues parmi les anglophones. Par classes d'âge, il apparaît que le groupe des jeunes francophones de 25 à 34 ans a un taux de bilinguisme de 75,2 %, égal à celui du groupe de 45 à 54 ans, dont le taux est de 75,1 %. Chez les anglophones, on enregistre un très léger progrès du bilinguisme: 13 % chez les jeunes de 25 à 34 ans, contre 11,7 % chez ceux qui sont âgés de 45 à 54 ans.

Tableau 5

Grands groupes linguistiques, âge, répartition de la scolarité et revenus totaux, Nouveau-Brunswick, hommes, 1986

Niveau de scolarité	Francophones			Anglophones			Indices Anglophones/ Francophones	
	Total	25-34 ans	45-54 ans	Total	25-34 ans	45-54 ans	25-34 ans	45-54 ans
A) Revenus totaux								
Toutes scolarités	16 344	18 231	20 384	19 751	20 030	26 330	109,9	129,2
0 à 9e année	12 743	12 794	15 052	13 599	11 436	16 221	89,4	107,8
9e à 13e année	15 657	17 707	22 226	18 026	18 914	25 639	106,8	115,4
Postsecondaire	18 029	19 624	24 016	21 281	20 977	28 695	106,9	119,5
Grade universitaire	32 581	27 050	39 133	35 720	27 011	50 804	99,9	129,8
B) Répartition de la scolarité								
Toutes scolarités	100,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
0 à 9e année	37,2	18,6	49,2	21,2	8,8	26,5	47,3	53,9
9e à 13e année	32,4	41,6	23,6	39,7	42,4	37,8	101,9	160,2
Postsecondaire	23,2	30,7	19,4	29,5	36,1	26,2	117,6	135,0
Grade universitaire	7,2	9,1	7,9	9,6	12,7	9,5	139,6	120,3

Source : Saint-Germain et Lavoie (1989, annexe 11).

revenus. Le tableau 6 nous donne, par province ou région, la répartition des niveaux de scolarité de la population masculine francophone pour deux groupes d'âge, ainsi qu'un indice de comparaison avec son équivalent anglophone. Par exemple, dans la région acadienne du Nouveau-Brunswick, 8,2 % des jeunes de 25 à 34 ans ont obtenu un diplôme universitaire, alors que le taux obtenu par les anglophones du même âge et de la même région est 24,4 % plus élevé. On voit aussi qu'environ la moitié de la population francophone de 45 à 54 ans de cette région a

Tableau 6

**Âge et scolarité, taux de répartition des francophones et indices de scolarisation relative
des anglophones des provinces atlantiques, hommes, 1986**
(francophones = 100)

Provinces ou régions	Niveaux de scolarité															
	0 à 9e année				9e à 13e année				Postsecondaire				Grade universitaire			
	25-34 ans		45-54 ans		25-34 ans		45-54 ans		25-34 ans		45-54 ans		25-34 ans		45-54 ans	
	taux	indice	taux	indice	taux	indice	taux	indice	taux	indice	taux	indice	taux	indice	taux	indice
Terre-Neuve	18,8	88,8	55,6	59,5	-	-	-	-	40,6	95,8	33,3	67,3	37,5	25,9	-	-
Île-du-Prince-Édouard	29,2	43,5	51,7	57,3	27,1	137,3	24,1	147,3	33,3	112,0	20,7	126,1	10,4	121,2	-	-
Nouvelle-Écosse	12,3	73,2	46,2	50,6	30,1	119,6	27,7	149,5	44,3	93,7	17,3	149,7	13,4	100,0	9,8	94,9
Nouveau-Brunswick	18,6	47,3	49,2	53,9	41,6	101,9	23,6	160,2	30,7	117,6	19,4	135,0	9,1	139,7	7,9	120,3
Région acadienne	19,2	50,5	49,5	57,6	42,0	105,2	23,6	155,1	30,6	117,3	19,1	144,5	8,2	124,4	7,7	96,1
Reste du Nouveau-Brunswick	5,3	158,5	34,0	75,0	30,3	137,0	24,0	159,6	34,2	105,8	28,0	91,4	31,6	44,0	16,0	65,6

Source : Saint-Germain et Lavoie (1989, annexe 11).

moins d'une neuvième année de scolarité, cette proportion étant presque deux fois supérieure à celle de la population anglophone correspondante. En 1986, pour le plus grand nombre des Acadiens, la scolarité relative aux anglophones reste encore insuffisante. Parmi les jeunes Acadiens de 25-34 ans, on ne trouve des exceptions pour le niveau postsecondaire qu'à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, et pour le niveau universitaire, à Terre-Neuve et dans le reste du Nouveau-Brunswick.

Le tableau 7 traite des mêmes provinces et régions, mais en se centrant sur les écarts de revenus entre anglophones et francophones du même âge et du même niveau d'instruction. On constate alors le progrès considérable effectué par les jeunes Acadiens de 25 à 34 ans par rapport à ceux de 45 à 54 ans; les plus jeunes se rapprochent alors de la parité avec les anglophones et même les dépassent dans de nombreux cas. Toutefois, ce n'est pas encore la situation de la grande masse des Aca-

Tableau 7

**Âge, scolarité et revenus linguistiques relatifs
des hommes anglophones des provinces atlantiques, 1985**
(francophones = 100)

Régions	Niveaux de scolarité							
	0 à 9e année		9e à 13e année		Postsecondaire		Grade universitaire	
	25-34 ans	45-54 ans	25-34 ans	45-54 ans	25-34 ans	45-54 ans	25-34 ans	45-54 ans
Terre-Neuve	99,9	102,7	-	-	72,2	122,3	128,0	-
Île-du-Prince-Édouard	78,0	84,2	84,5	160,2	77,2	121,3	119,3	-
Nouvelle-Écosse	88,0	96,6	101,1	94,8	100,9	132,1	106,8	141,8
Nouveau-Brunswick	89,4	107,8	106,8	115,4	106,9	119,5	99,9	129,8
Région acadienne	88,7	102,9	107,6	114,7	105,8	124,8	102,8	131,5
Reste du Nouveau-Brunswick	59,5	111,1	86,1	90,9	80,6	65,8	88,2	110,1

Source : Saint-Germain et Lavoie (1989, annexe 11).

diens, si l'on considère les régions dans lesquelles sont davantage concentrés les francophones. On peut voir aussi un phénomène surprenant : les moins scolarisés des jeunes Acadiens sont ceux dont les revenus dépassent de façon systématique les revenus des anglophones dont la scolarité est équivalente! Évidemment, il faut se méfier dans une certaine mesure des résultats établis aux tableaux 6 et 7, car ils reposent sur des échantillons de taille parfois assez réduite.

4. *Scolarité, âge et revenus féminins*

Nous terminons ce tour d'horizon des revenus comparés des Acadiens par l'étude des revenus des femmes, selon l'âge et le niveau de scolarité, pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick en 1985, ainsi qu'ils apparaissent au tableau 8. Comme pour les hommes, il est clair que les jeunes Acadiennes de 25 à 34 ans sont beaucoup plus scolarisées que leurs aînées de 45 à 54 ans (partie B du tableau 8). Par rapport aux femmes anglophones, des progrès significatifs ont été enregistrés en vingt ans dans les catégories de scolarité intermédiaires. Cependant, si l'on restreint son attention aux seules diplômées universitaires, on constate la situation inverse : la proportion de francophones diplômées universitaires chez les femmes de 45 à 54 ans (8,2 %) est plus grande que la proportion équivalente des anglophones (5,2%), mais cet avantage disparaît chez les femmes francophones de 25 à 34 ans (9 % contre 11 % pour les anglophones). À nouveau, on constate que les élites acadiennes n'ont pas réussi à se renouveler ou alors ont quitté leur province d'origine.

L'étude de la partie A du tableau 8, colonnes des indices anglophones/francophones, révèle que pour trois niveaux de scolarité sur les quatre examinés, le revenu des Acadiennes à égalité d'âge et de scolarité dépasse celui des anglophones. Il faut toutefois être très prudent dans l'interprétation de ces écarts, qui peuvent être affectés par des taux de participation différenciés sur le marché du travail. En définitive, on peut noter que les revenus des jeunes Acadiennes toutes scolarités confondues est proche de la parité avec leurs consoeurs anglophones, plus que ne le sont les jeunes Acadiens vis-à-vis des hommes anglophones. La prise en considération du bilinguisme, en comparant la situation des anglophones bilingues à celle des francophones bilingues de mêmes âge et scolarité, n'a pas révélé

de tendances différentes de celles qui ont été notées plus haut pour l'ensemble des francophones et des anglophones.

Tableau 8

Grands groupes linguistiques, âge, répartition de la scolarité et revenus totaux, Nouveau-Brunswick, femmes, 1986

Niveau de scolarité	Francophones				Anglophones				Indices Anglophones/Francophones	
	Total	25-34 ans	45-54 ans	Total	25-34 ans	45-54 ans	25-34 ans	45-54 ans		
A) Revenus totaux										
Toutes scolarités	7 928	9 127	8 580	8 740	9 544	8 919	104,6	104,0		
0 à 9e année	5 484	4 345	5 059	5 886	4 100	4 231	94,4	83,6		
9e à 13e année	6 510	6 993	6 840	7 107	7 318	7 431	104,6	108,6		
Postsecondaire	10 023	11 656	11 765	10 329	11 166	11 465	95,8	97,4		
Grade universitaire	21 281	20 098	28 863	18 882	17 523	25 233	87,2	87,4		
B) Répartition de la scolarité										
Toutes scolarités	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		
0 à 9e année	34,8	14,3	45,3	17,5	6,7	19,9	46,9	43,9		
9e à 13e année	35,8	48,2	31,4	43,5	48,0	45,3	99,6	144,3		
Postsecondaire	22,8	28,5	15,1	32,1	34,2	29,7	120,2	196,7		
Grade universitaire	6,6	9,0	8,2	6,9	11,0	5,2	122,2	63,4		

Source : Saint-Germain et Lavoie (1989, annexe 11).

Conclusion

Nous pouvons maintenant évoquer les grands traits qui ressortent de cette étude des revenus comparés des Acadiens définis selon la langue parlée à la maison :

- 1) Les écarts de revenus entre francophones et anglophones mesurés selon les critères de la langue parlée à la maison et du revenu total sont plus importants que ceux mesurés par le revenu de travail et la langue maternelle.
- 2) Les écarts de revenus défavorables aux Acadiens sont plus importants que pour l'ensemble des francophones du Canada hors Québec.
- 3) Relativement aux revenus des anglophones de leur région, ce sont les hommes et les femmes francophones de Terre-Neuve et du reste du Nouveau-Brunswick qui occupent la meilleure situation, et ce sont ceux de la région acadienne du Nouveau-Brunswick qui sont les moins bien lotis en 1985. Chez les femmes, les plus désavantagées sont celles de l'Île-du-Prince-Édouard, tant en termes absolus que relatifs.
- 4) Les taux de chômage des hommes acadiens sont systématiquement, sauf à Terre-Neuve, et d'une façon considérable supérieurs à ceux des anglophones.
- 5) Les écarts de revenus entre anglophones et francophones dépendent considérablement de la génération retenue, les plus jeunes étant plus proches de la parité.
- 6) Cela peut être attribué en partie à des taux de scolarité plus proches de ceux des anglophones pour les jeunes francophones.
- 7) De façon générale, les hommes et les femmes francophones pour le plus grand nombre d'entre eux gagnent moins que les anglophones de scolarité et d'âge égaux, à l'exception surtout des moins scolarisés de 25 à 34 ans et de ceux de Terre-Neuve.
- 8) Si l'on se fie à l'évolution comparée du pourcentage d'individus qui obtiennent un grade universitaire, il semble que la société acadienne éprouve des difficultés à élargir son élite.

En somme, notre étude de la situation économique comparée des Acadiens laisse entrevoir à la fois des aspects pessimistes et des aspects encourageants. D'une part, les écarts de revenus subis par les Acadiens sont plus importants qu'ailleurs au Canada même si les jeunes femmes acadiennes s'approchent

de la parité. De plus, les taux de scolarité et les taux de chômage des francophones des provinces atlantiques continuent à faire problème. D'autre part, la jeune génération acadienne a réduit l'écart de revenus vis-à-vis des anglophones, et ce, en bonne part grâce à l'amélioration de son niveau relatif de scolarité.

Bibliographie

- Boulet, Jac-André, et Laval Lavallée. « L'évolution des disparités linguistiques de revenus de travail au Canada de 1970 à 1980 ». Document n° 245. Ottawa, Conseil économique du Canada, 1983.
- Castonguay, Charles. « Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes françaises ». *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 16, no 1, 1979, p. 21 à 31.
- « Sur quelques indices de propension à l'exogamie et au transfert linguistique ». *Cahiers québécois de démographie*, 9, décembre 1980, p. 33 à 70.
- Fédération des francophones hors Québec. *Deux poids, deux mesures - Les francophones hors Québec et les anglophones au Québec : un dossier comparatif*, par Francine Lalonde. Ottawa, 1978.
- Joy, Richard J. « Some Weaknesses of the Census Publication, with Particular Reference to Those Affecting the Study of Language Transfer ». Dans *Language Maintenance and Language Shift in Canada*, sous la direction de Paul Lamy. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1977, p. 55 à 60.
- Landry, Dollard. « La nature et les causes des disparités socio-économiques sur le territoire acadien ». *Mémoires de la Société royale du Canada*, sér. 4, 1977, p. 169 à 195.
- Lavoie, Marc, et Maurice Saint-Germain. « Évolution comparative des revenus des Franco-Ontariens ». *Revue du Nouvel Ontario*, n° 12, 1990, p. 125 à 149.
- « Disparités linguistiques de revenu au Canada selon la langue parlée à la maison ». *L'Actualité économique*, 67, septembre 1991, p. 356 à 380.
- Lévesque, Jean Marc. « Le bilinguisme et le revenu du travail ». *L'emploi et le revenu en perspective*. Catalogue 75-001F. Ottawa, Statistique Canada, 1989, p. 56 à 63.

Raynauld, André, Gérard Marion et Richard Béland. « La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada ». Rapport de recherche. Ottawa, Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Saint-Germain, Maurice, et Marc Lavoie. « Langues et statuts économique : le Canada des années 80 ». Rapport de recherche. Ottawa, Secrétariat d'Etat et Commissariat aux langues officielles, 1989.

Vaillancourt, François, et Josée Carpentier. « Attributs linguistiques et revenus : Nouveau-Brunswick 1981 ». Dans *Les enjeux juridiques et sociopolitiques des conflits linguistiques au Nouveau-Brunswick*, sous la direction de Alain Pujiner et autres. Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1987, annexe 1, p. 87 à 125.

Vaillancourt, François, et Richard Roy. « Les différences dans le niveau de revenu des francophones et anglophones au Nouveau-Brunswick, 1971 ». *Revue de l'Université de Moncton*, 12, n° 1, 1979, p. 83 à 97.

Veltman, Calvin J., Jac-André Boulet et Charles Castonguay. « The Economic Context of Bilingualism and Language Transfer in the Montreal Metropolitan Area ». *Revue canadienne d'économie*, 12, août 1979, p. 468 à 479.

Veltman, Calvin, et Odette Paré. « L'insertion sociolinguistique des Québécois d'origine portugaise ». INRS Urbanisation, Etudes et documents n° 44, 1985.